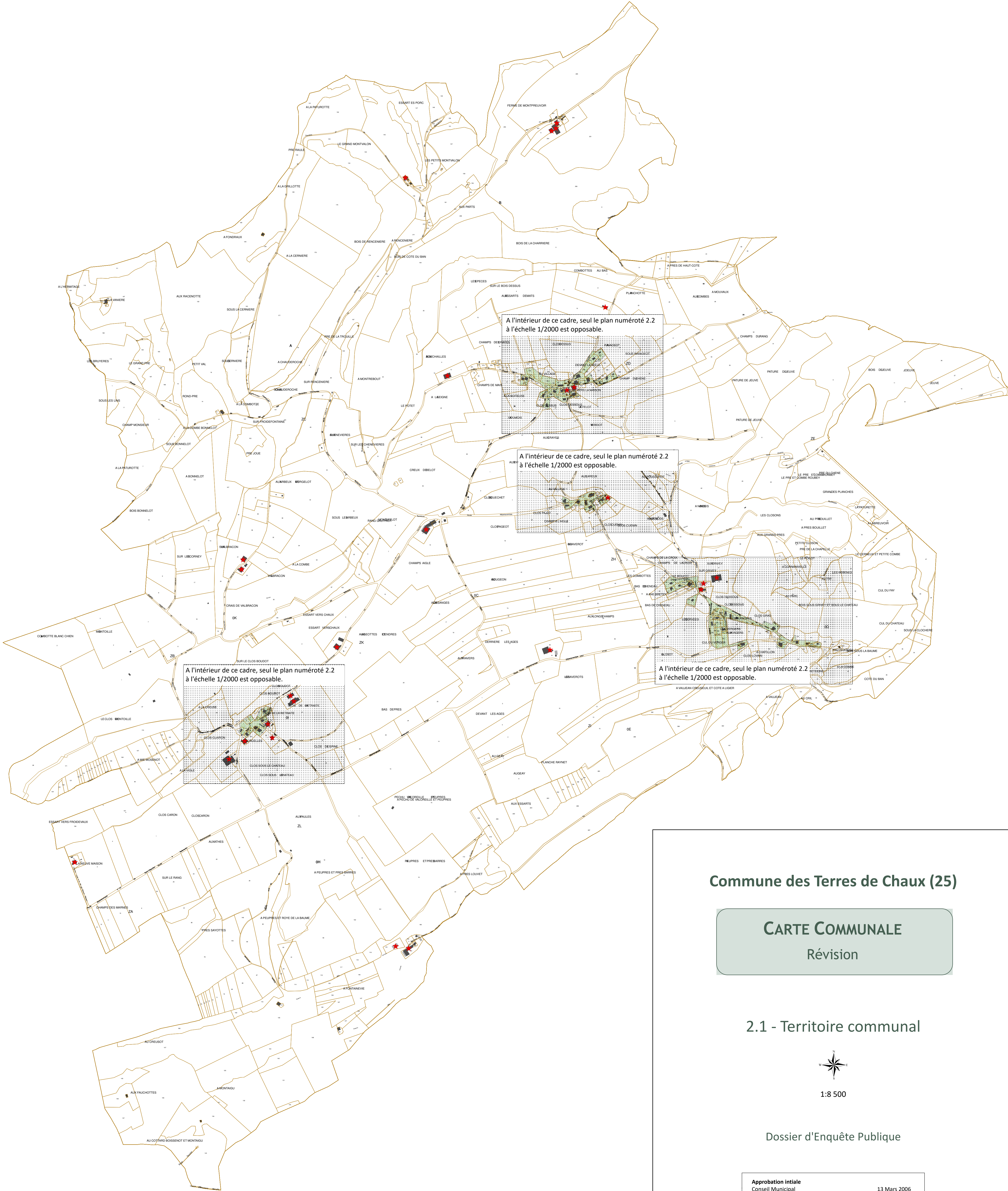
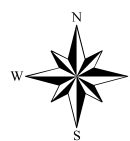




Commune des Terres de Chaux (25)

CARTE COMMUNALE
Révision

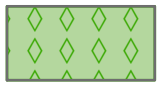
2.1 - Territoire communal



1:8 500

Dossier d'Enquête Publique

Approbation initiale Conseil Municipal Préfet	13 Mars 2006 9 Mai 2006
Approbation Révision 1 Conseil Municipal Préfet	

- 

Secteurs où les constructions sont autorisées
(Article L161-4 du CU)
- 

Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées
(sauf exceptions énumérées à l'article R.161-4 du CU).
- 

A titre indicatif, bâtiments agricoles pouvant faire l'objet
d'un périmètre de protection (Art. L111-3 du Code Rural)

Le présent document est réalisé d'après les plans du cadastre numérisés et vectorisés de la DGFIP de 2010. Les formes et dimensions des parcelles et du bâti n'ont qu'une valeur indicative. Seuls les plans de bornage réalisés par un géomètre expert DPLG peuvent renseigner sur les positions et les dimensions de ces éléments.

